

jeudi 17 décembre 2020

Réf. : 90.20 - PRESSE

## **Le Pays des Cévennes lance une consultation dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire**

Le président du Pays des Cévennes, Christophe Rivenq, les élu(e)s et partenaires de la Charte Forestière de Territoire souhaitent avoir un avis sur les actions à inscrire dans ce programme.

Aussi le service Ruralité du syndicat mixte lance-t-il une consultation afin d'aider à la réflexion pour la mise en route d'un plan d'actions 2021-2024.

Ces actions seront ensuite retranscrites et commentés sur le site de la charte forestière en mars 2021 :

<https://foretcaussescevennes.fr/>

Pour participer à la consultation, qui prendra fin le 24 janvier 2021:

[Cliquez ici](#)